



Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (UMR 7310)
MMSH
5, rue du Château de l'Horloge – BP 647
13094 Aix-en-Provence Cedex 2

Contact : chaker@mmssh.univ-aix.fr

*

Le séminaire « Amazighs - Tamazight / Berbère(s) » organise, en coordination avec le séminaire du LACNAD (INALCO, Paris) une journée d'étude, le :

mardi 11 mars 2014 (10h – 18h), à Aix-en-Provence (MMSH).

**« Langues de l'Afrique du Nord (berbère/arabe maghrébin) :
Statut juridique vs statut réel. Evolutions récentes, là-bas et ici »**

La question du statut du berbère a connu des évolutions importantes en Algérie, au Maroc, en Libye... au cours des deux dernières décennies, dans des contextes politiques fortement renouvelés. « Langue nationale » en Algérie depuis 2002, « langue officielle » au Maroc depuis 2011, le berbère est progressivement passé de la situation d'une langue totalement occultée, voire ouvertement combattue, au statut de langue tolérée puis reconnues dans les constitutions de ces pays.

Pour l'arabe maghrébin, la configuration est sensiblement différente : en l'absence d'un mouvement revendicatif (associatif et/ou social) significatif ou d'une demande des partis politiques en faveur de sa reconnaissance, il reste une « langue sans statut » ; mais son dynamisme sociolinguistique et culturel, qui en fait la véritable langue véhiculaire d'Afrique du Nord, sont un garant de sa vitalité et de sa pérennité.

Mais la problématique du statut de ces langues et de son évolution ne concerne pas uniquement les pays du nord de l'Afrique. Depuis 1999 et le débat autour de la ratification (avortée) de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaire, la question se pose aussi en France (et sans doute aussi, avec moins d'acuité, dans d'autres pays européens comme l'Espagne et les Pays-Bas), puisque le Gouvernement français a inclus les berbère et l'arabe maghrébin parmi la liste des « langues de France ».

La journée d'étude, organisée autour des travaux des enseignants-chercheurs du LACNAD et de l'IREMAM, **mais surtout autour des recherches de leurs étudiants doctorants**, aura pour objectifs :

– de s'interroger sur la signification et l'impact, juridique et « sur le terrain », des évolutions statutaires constatées depuis le début des années 1990 (pour l'Algérie), des années 2000 (pour le Maroc), 2011-13 (en Libye) et 1999 (en France). Ont-elles changé les pratiques linguistiques observables, ont-elles eu un impact sur les dynamiques sociolinguistiques sur le terrain, sur les représentations et discours des locuteurs et des acteurs institutionnels, sur les pratiques institutionnelles...

– de développer une approche comparative des différentes situations, de tenter d'en comprendre les éléments de convergence et de divergence, les interactions probables – certaines entre l'Algérie et le Maroc...

Les actes de la journée d'étude feront l'objet d'une publication numérique sur les sites des deux institutions.

Programme de la journée :

Chaque intervenant disposera de 30 mn : prévoir un exposé de 20 mn maximum + 10 mn de discussion. Il sera demandé aux présidents de séance de faire strictement respecter les horaires car nous avons douze interventions programmées.

Séance de la matinée – 10h-12h30 : salle A219

- 10h : Ana Landgrave Ponce : « Vers l'officialisation de tamazight en Algérie : Quelles conditions pour une vraie réussite ? »
- 10h30 : Nacira Abrous : « L'usage de la graphie dans l'enseignement du berbère : Algérie Maroc, le point nodal »
- 11h : Ramdane Touati : « Les berbérissants maghrébins et l'aménagement du berbère : constantes et évolutions »
- 11h30 : Salem Djemaï : « Représentations et discours de la presse arabophone sur la langue et la revendication berbère »
- 12h : Valentina Serelli : « *Zay ?ummik zay mratik* : berbère et arabe dans les représentations des locuteurs d'une double périphérie, l'oasis de Siwa ».

12h30 : Déjeuner à la cafétéria de la MMSH

Séance de l'après-midi – 14h-17h45 : salle A101

- 14h : Nadjoua Raoud : « Le paysage linguistique d'une ville de l'Ouest algérien et ses représentations : Sidi Bel-Abbès ».
- 14h30 : Monique Dahan Goldberg : « La transmission du judéo-arabe en France chez les Juifs d'origine marocaine »
- 15h : Catherine Miller : « Quelles interactions entre les processus de vernacularisation de la *darija* et les représentations de la diversité dialectale ? »
- 15h30 : Dominique Caubet : « Vitalité de l'arabe maghrébin, langue sans statut au Maghreb et au statut clairement menacé en France »
- 16h : Kamal Naït Zerrad : « Le berbère, langue co-officielle : quelles implications juridiques et pratiques ? »
- 16h30 : Abdellah Bounfour : « Un lieu commun : la langue maternelle est-elle un marqueur d'identité ? »
- 17h : Salem Chaker : « Discours/normes et réalités de terrain : Algérie - Maroc. Quelques réflexions théoriques et méthodologiques »
- 17h30 : Discussion finale – Conclusions et perspectives :

18h : Pot amical (et poursuite du débat) : Cafétéria de la MMSH